

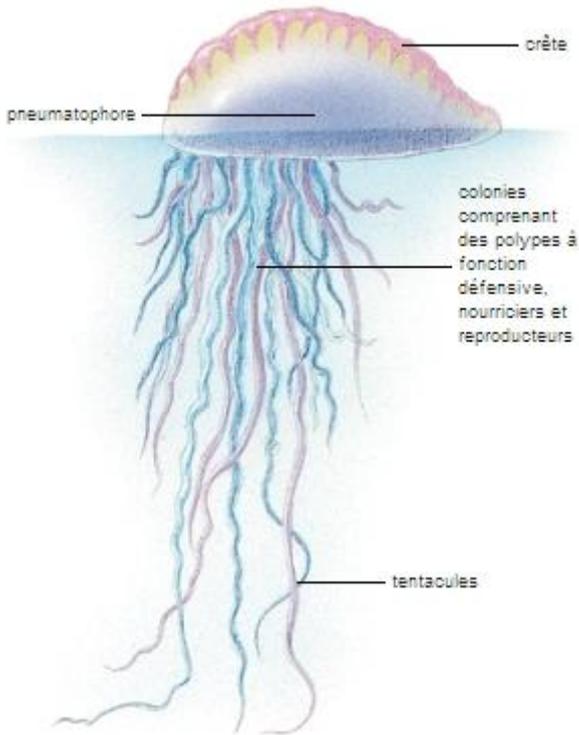


S'INFORMER

LA PHYSALIE

*C'est la galère... portugaise
et la galère tout court pour les vacanciers du bord de mer !*

Pour commencer cette élégante bestiole n'en est pas une seule,
mais tout **une colonie** !



Et donc, ce n'est pas une méduse : **un seul individu** !

La physalie est **pélagique**, c'est-à-dire qu'elle flotte grâce à sa bulle en forme de voile d'où son surnom de galère portugaise.

Elle fréquente plutôt les mers tropicales mais se rencontre aussi en méditerranée et de plus en plus, comme cette année 2025 au niveau des côtes aquitaines et même parfois jusqu'en Bretagne.



Physalie échouée sur une plage du Pays Basque.

Conséquence :

25 juillet 2025, **8 plages interdites à la baignade.**



Huit plages sont interdites à la baignade ce vendredi 25 juillet 2025. (©Actu Pays basque)

Raison :

les tentacules sont quasiment invisibles dans l'eau.

Ils sont très urticants provoquant sensation de **décharge électrique** ou de **brûlure** et **parfois mort.**



AGIR



Fausse méduse, mais vrai danger !

Conseils donnés en cas de piqure :

Ne pas rincer à l'eau douce : elle active encore plus les cellules urticantes.

Utiliser de l'eau de mer pour nettoyer la zone touchée.

Ne pas frotter : cela pourrait aggraver la lésion.

Retirer les tentacules restants : pince ou carte rigide, **jamais à mains nues**.

Consulter un médecin en cas de douleur persistante, d'éruption cutanée ou de malaise.

En cas de réaction allergique (gonflement, gêne respiratoire, choc), **appeler les secours (15 ou 112)**.



Pourquoi y a-t-il de plus en plus de physalies sur nos côtes :

- Changements climatiques** : l'augmentation de la température de l'eau due au réchauffement climatique leur convient bien !
- Dynamiques des courants marins** : vents et les courants, **influencés par des facteurs climatiques**, arrivent à pousser les Physalies vers des zones qu'elles n'habitent pas normalement.
- Réduction des prédateurs** : la **diminution** du nombre d'espèces marines prédatrices des Physalies, telles que certaines tortues comme les Carets, contribue également à l'augmentation de leur nombre.



Grâce aux efforts de protection entrepris, cette tortue est actuellement classée en **Préoccupation Mineure** dans la Liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).



Quelques pontes ont de nouveau lieu sur nos côtes méditerranéennes, depuis quelques années

Notre code de bonne conduite avec cette espèce protégée, notre alliée :

Ne pas toucher les tortues ni les œufs.

Ne pas utiliser de lumières artificielles qui désorientent les tortues.

Ne pas photographier les tortues avec un flash.

Respecter les consignes des personnes habilitées.

Si nous observons des traces de tortue sur le sable, une sortie de bébés tortues marines, ou une ponte, **notons** le lieu précis (point GPS), la date, l'heure et les circonstances, et **contactons** le RTMMF,

Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française :
06 16 86 26 86 (MEDITERRANÉE CONTINENTALE)
ou 06 09 38 81 03 (CORSE).

Source : Muséum National d'Histoire Naturelle, PatriNat et OFB (Office français de la biodiversité).

